

SCIENCES DE GESTION COMPTABLE EXAMEN BLANC N°2

Exercice I : (3 points)

Casablanca – Le Haut-commissaire au Plan a prévu pour le royaume une mini croissance de l'économie nationale, ne dépassant guère les 2,4 % en volume en 2014, contre 4,4 % en 2013.

Ahmed Lahlimi Alami, haut commissaire au plan, a souligné, que cette croissance devrait permettre la création de **60000** postes d'emplois, ajoutant que le taux de chômage attendu serait de **9,8%** au niveau national en **2014**, contre **9,1%** une année auparavant.

“L'année en cours serait marquée par une hausse de la demande mondiale adressée au Maroc de **4,7%**, au lieu de **1,6%** en **2013**, et une tendance baissière des cours des matières premières sur les marchés internationaux”, a relevé Lahlimi, notant que le cours moyen du pétrole passerait de **104,1** dollar le baril en **2013**, à **103,8** en **2014**.

Et d'ajouter que l'indice des prix des matières premières non énergétiques serait marqué par un nouveau recul de l'ordre de **4,2%**, après celui de **1,5%** en 2013.

Pour ce qui est de l'évolution sectorielle, le Haut-commissaire au Plan a précisé que la croissance des **activités non agricoles** devrait se situer à **3,6%**, au lieu de **2%** en **2013**. Ces activités continueraient d'être affectées par le ralentissement de financement de l'économie et par la réduction des marges de manœuvre de la politique monétaire, malgré une amélioration de la demande mondiale adressée au Maroc.

Dans ce contexte, la croissance du **secteur secondaire** connaîtrait une reprise de **1,9%**, contre une baisse de **0,7%** en **2013**. Cette amélioration serait attribuée à la reprise des activités du secteur des mines qui devraient croître de **2%** et au dynamisme prévu du secteur du bâtiment et travaux publics affichant une croissance de **2,5%**.

Les activités du secteur tertiaire, de leur côté, augmenteraient globalement de **4,4%** contre **3,3%** en **2003**, une évolution qui serait due, selon le responsable, à l'amélioration du rythme de croissance des services marchands à **4%** et à l'accroissement des services des administrations de **6,5%**.

Source :HCP publié le Jeudi 23 Janvier 2014 à 10:15

T.A.F. :

- 1. Apprécier le taux de croissance prévu en 2014 (0,5 point)**
- 2. Justifier le taux de croissance économique prévu par le HCP en 2014 (1 point)**
- 3. Relever du document l'effet d'une telle croissance sur marché de l'emploi (0,5 point)**
- 4. Analyser la situation des activités non agricoles prévue en 2014 (1 point)**

Exercice II : (3 points)

A partir du document ci-dessus et des connaissances acquises, analyser l'impact du taux de croissance économique prévu en 2014 sur l'activité du pays et ce après avoir présenté et caractérisé cette croissance.

Exercice III : (3,25 points)

Le chômage en hausse au Maroc

Avec 11 900 000 personnes, au deuxième trimestre de l'année 2013, la population active âgée de 15 ans et plus a connu un accroissement de 2,1% par rapport au même trimestre de l'année 2012.

Le volume du chômage au niveau national s'élève à 949 000 chômeurs au deuxième trimestre de l'année 2012. Ce volume a augmenté de 100 000 personnes durant la même période de l'année 2013.

En conséquence, le taux de chômage est passé, entre les deux périodes, de 8,1 % à ?..... au niveau national, de 12,3 % à 13,8 % en milieu urbain et de 3,5 % à 3,2% en milieu rural. A noter que les taux de chômage les plus élevés sont enregistrés chez les diplômés 15,8 % et chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (18,4%).

Source : www.hcp.ma

T .A. F. :

1. Définir l'expression soulignée (0,5 point)
2. Calculer le taux de chômage manquant dans le texte (retenir un chiffre après la virgule) (0,75 point)
3. Lire la valeur en gras (0,5 point)
4. Retrouver trois caractéristiques du chômage au Maroc (1,5 point)

Exercice IV : (6,75 points)

Les réalisations de la Loi de Finances 2014 au terme du premier trimestre de 2014 sont encourageantes. Le déficit budgétaire s'est établi à 15,4 milliards de DH, à fin mars 2014, contre 22,5 milliards de DH par rapport à la même période de l'année dernière. Ce qui est de bonne augure pour le Gouvernement, qui compte poursuivre la réduction du déficit pour le ramener autour de 3 % d'ici 2016.

Du côté des ressources, les recettes ordinaires ont augmenté de 2,5 % grâce à la bonne tenue aussi bien des impôts directs qu'indirects. Les premiers ont progressé de 5,9 % à 22,57 milliards de DH, tirés essentiellement par les recettes des Impôts sur les Sociétés (IS) en hausse de 11,9 % à 13,42 milliards de DH. Quant à l'Impôt sur le Revenu (IR), il s'est légèrement amélioré de 0,7 % à 8,85 milliards de DH.

Les seconds ont également évolué de 3,8 % à 19,23 milliards de DH. Cette hausse est tirée exclusivement par les recettes des Taxes Intérieures de Consommation (TIC) en augmentation de 20 % à 6,21 milliards de dirhams. Atténuée par la contraction de la TVA de -2,5 % à 13,02 milliards de DH.

De même, les recettes des droits de douane et ceux des droits d'enregistrement et de timbres ont baissé de respectivement -1,5 % à 1,84 milliard de DH et -2,9 % à 4,38 milliards de DH.

Du côté des emplois, les dépenses de fonctionnement ont évolué de -14,6 % à 47,20 milliards de dirhams. Cette baisse est le fait uniquement du recul de la charge de compensation en contraction de -60,0 % à 6,61 milliards de DH, consécutive à un prix moyen des cours du pétrole qui est resté relativement bas.

Parallèlement, les hausses de la masse salariale et celles des «Biens et services» ont été contenues à respectivement +1,5% à 26,47 milliards de DH et +3,7 % à 11,11 milliards de DH. Cette forte baisse des dépenses de fonctionnement a été atténuée par les hausses significatives des investissements de 27,5 % à 16,11 milliards de DH et des services de la dette de 26,8 % à 13,82 milliards de DH.

Le taux de couverture des dépenses par les recettes a été de **96 %** au terme du premier trimestre 2014 contre 81,3 % une année auparavant.

Enfin, face au déficit budgétaire, le Trésor a eu recours exclusivement au marché intérieur, en y levant un montant de 17,9 milliards de DH.

Source :LaTribune du 24.01.2014

T. A. F. :

1. Calculer l'évolution en pourcentage du solde budgétaire entre fin mars 2013 et fin mars 2014 (0,5 point)
2. Commenter le résultat obtenu (0,5 point)
3. Relever du document les composantes des recettes ordinaires (1,5 point)
4. Citer deux autres composantes (0,5 point)
5. Relever et quantifier les composantes des dépenses ordinaires (1,5 point)
6. Lire la valeur en gras soulignée du document (0,5 point)
7. Préciser en justifiant la nature de la politique budgétaire adoptée en 2014 (0,75 point)
8. Expliciter l'effet du recours de l'Etat au marché intérieur sur l'économie (1 point)

Exercice V : (4 points)

Répondre par « vrai » ou « faux » en justifiant :

1. L'atomicité du marché est vérifiée lorsque les entreprises produisent des produits identiques
2. Le marché des capitaux est composé du marché interbancaire et marché financier
3. Au niveau des agrégats, l'année de base est 1989
4. L'indice des prix à la consommation est calculé sur la base de 389 produits.